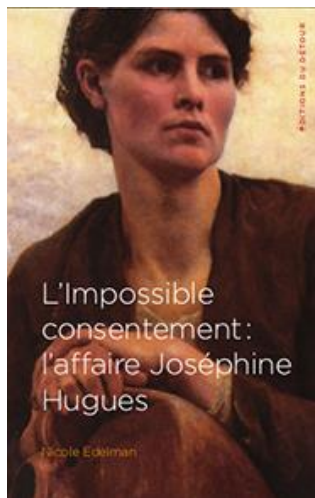


**Nicole Edelman, *L'impossible consentement : l'affaire Joséphine Hugues*, Paris, Éditions du détour, 2018, 192 p.**

**Pauline Mortas**



En 1865, Timothée Castellan, un mendiant de 25 ans, est déclaré coupable et condamné à douze ans de travaux forcés par un jury d'assises du Var pour avoir magnétisé et violé à quatre reprises Joséphine Hugues, âgée de 26 ans. Nicole Edelman, maîtresse de conférences honoraire en histoire contemporaine à l'université Paris-Ouest Nanterre, s'empare de cette affaire en revendiquant un questionnement « anachronique » (p. 5-6), et se propose de l'étudier en mêlant histoire du genre, histoire de la médecine, histoire juridique et judiciaire, mais aussi histoire sociale, politique et culturelle.

Une première partie conséquente (un tiers de l'ouvrage environ) est consacrée à la retranscription partielle des sources de l'affaire. Si les archives du procès n'ont pas été conservées, on dispose du dossier d'instruction comprenant les interrogatoires de Timothée et de Joséphine mais également des différents témoins (famille, voisins, notables locaux, etc.), ainsi que le dossier administratif. Ce parti pris de séparer les sources de leur analyse a le mérite de faire entrevoir au lecteur les coulisses du travail de l'historien-ne (le laissant parfois un peu dépourvu car les textes, empreints de patois varois, sont souvent retranscrits tels quels, sans explications). Mais on regrette un manque de transparence dans la nature du texte : s'agit-il d'une retranscription fidèle, ou d'une sorte de résumé ? L'auteure indique ainsi, p. 56, son choix de remplacer l'expression « jeune fille » utilisée pour désigner Joséphine, par « jeune femme », au motif qu'elle a alors 26 ans – outre le fait que cette modification brouille le statut du texte, on peut s'interroger sur la pertinence de cette modification : sans doute aurait-il mieux valu expliquer que, pour l'époque, une femme encore vierge et non mariée était considérée comme une jeune fille, en dépit de son âge<sup>1</sup>.

L'analyse du cas débute par un chapitre intéressant qui réinsère le magnétisme – une pratique que l'on qualifiera plus tard d'hypnose, qui consiste à susciter chez un individu un état de conscience modifié –, dans le contexte scientifique et culturel de l'époque. Nicole Edelman montre que si la magnétisation est une pratique répandue

<sup>1</sup> C'est très clair dans l'historiographie de la virginité, qui n'est malheureusement pas mobilisée par Nicole Edelman. Voir par exemple Yvonne Knibiehler, *La Virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation*, Paris, Odile Jacob, 2012, chap. 11, ou Pauline Mortas, *Une rose épineuse. La défloration au XIX<sup>e</sup> siècle en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 142 sq.

qui rencontre dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un vif succès populaire, sa reconnaissance par les autorités savantes est plus complexe : après plusieurs tergiversations, les Académies choisissent finalement, en 1840, de nier son existence. Pourquoi, vingt-cinq ans plus tard, le magnétisme est-il reconnu par les experts du cas Castellan ? Leur insertion dans les réseaux académiques n'étant pas évoquée, on pourrait supposer qu'ils n'ont pas eu connaissance du rapport de 1840. Ou envisager simplement que leur opinion sur le magnétisme diverge des positions de l'Académie : Nicole Edelman montre en effet qu'après 1840, les discussions sur le magnétisme perdurent, et que celui-ci fait encore l'objet d'investigations. Mais l'auteure n'évoque pas ces possibilités : pour elle, la reconnaissance du magnétisme s'explique par le fait qu'elle permet de laver Joséphine de toute responsabilité.

Le chapitre suivant vise à étayer cette théorie. Tandis qu'aucun des acteurs du procès ne semble douter de la virginité de Joséphine avant son viol, l'auteure émet l'hypothèse d'un inceste paternel, ou encore de relations préconjugales qui auraient pu conduire à sa défloration. On peine à être convaincu par ces propositions qui semblent bâties *ex nihilo* : rien dans les archives ne permet de les fonder, et l'auteure n'appuie pas son propos par l'historiographie pourtant existante sur ces questions – ce qui permettrait au moins d'évaluer la probabilité de ces hypothèses<sup>2</sup>. La suite est plus étonnante encore : au lieu d'évoquer, pour expliquer l'état de paralysie dans lequel s'est trouvée Joséphine, le phénomène de sidération psychique (aujourd'hui bien identifié comme fréquent chez les victimes de viol<sup>3</sup>), l'auteure avance que Joséphine aurait pu être séduite par Castellan. Se fondant sur un article de presse insistant sur son regard très expressif (dans un texte qui semble pourtant plus participer de la construction journalistique d'un criminel effrayant que d'une description fidèle), elle met de côté toutes les pièces du dossier qui évoquent son pied bot ou la terreur qu'il inspire à la jeune femme, et défend l'idée que Joséphine, séduite par cet inconnu, aurait volontairement fui avec lui, pour échapper à sa vie ennuyeuse. L'argument de la peur de devenir une vieille fille (p. 94) semble assez fragile lorsqu'on sait par ailleurs que l'âge moyen au mariage, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est de... 26 ans pour les femmes<sup>4</sup>, soit l'âge de Joséphine au moment des faits.

Pour l'auteure, si les autorités cherchent à faire de Joséphine la victime d'un magnétiseur et nient la possibilité de son consentement – passons sur le fait qu'elle affirme n'avoir pas consenti, ce que Castellan lui-même confirme lors de son interrogatoire –, c'est pour maintenir la paix sociale au village. Nicole Edelman met en parallèle le cas Joséphine Hugues avec l'affaire qui s'est produite à Morzine en 1864 : quelques cas de convulsions (assimilés à de l'hystérie par les aliénistes) sont attribués par la population à des phénomènes de possession, et déclenchent une véritable épidémie convulsionnaire. Reconnaître le magnétisme – plutôt que d'accuser Joséphine de possession ou d'hystérie – permettrait donc de circonscrire le

---

<sup>2</sup> Par exemple, aucune référence n'est faite à l'ouvrage pourtant bien connu d'Anne-Marie Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* (Paris, Publications de la Sorbonne, 1996), qui consacre de nombreuses pages aux amours préconjugales, ou encore à celui de Fabienne Giuliani, *Les Liaisons interdites. Histoire de l'inceste au XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, Publications de la Sorbonne, 2014).

<sup>3</sup> Le concept a été popularisé ces dernières années par la psychiatre et psychotraumatologue Muriel Salmona, spécialiste des violences sexuelles.

<sup>4</sup> Yvonne Knibiehler, Marcel Bernos, Élisabeth Ravoux-Rallo, *et al.*, *De la pucelle à la minette. Les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Paris, Temps Actuels, 1983, p. 126.

cas et d'éviter pareils débordements.

La sévérité de la condamnation de Castellán s'expliquerait également par des considérations extérieures à l'affaire, et d'abord par une forme de « lutte de classe » (p. 123) : un vagabond s'arroge par ses capacités magnétiques un pouvoir transgressif, qui met en péril la hiérarchie sociale, et se voit donc lourdement condamné par un jury formé de notables. Cette décision est également réinscrite dans le contexte varois, marqué par la forte politisation des ouvriers des manufactures : son passé d'ouvrier bouchonnier, une profession prompte aux révoltes, expliquerait alors cette sévérité. Dans les faits, Castellán est en 1865 vagabond ; il n'a que 25 ans et n'a été bouchonnier que très brièvement : peut-être aurait-il été plus judicieux de recourir à l'historiographie abondante sur la peur du vagabond<sup>5</sup>, ou d'insister davantage sur son anticléricalisme pour expliquer une mauvaise disposition des jurys à son égard.

Nicole Edelman s'intéresse ensuite à la postérité de l'affaire dans les ouvrages d'expertise médicale. Elle montre que le cas est remodelé au gré des textes, et que son utilisation par les médecins s'insère dans des logiques de légitimation et dans des « luttes de pouvoir » scientifiques (p. 158). Les différentes interprétations de l'affaire (magnétisation, suggestion ou hystérie) font de l'affaire Castellán un bon observatoire des évolutions des conceptions médicales au XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteure montre que ces discours médicaux, en présentant la femme comme naturellement fragile et faible<sup>6</sup>, peuvent servir de soubassement à son exclusion de la sphère politique.

L'auteure clôt l'ouvrage par une brève recension des lectures contemporaines de l'affaire et en propose sa propre interprétation, qui récapitule ses différentes hypothèses : elle assimile Joséphine à une fille séduite déçue et repentie, qui voit dans le magnétisme « l'opportunité d'être reconnue comme une victime », et dépeint Castellán comme un homme intelligent et manipulateur, condamné moins pour les viols qu'il a commis que pour sa dangerosité politique.

La principale force de l'ouvrage réside, à notre sens, dans la recontextualisation du cas dans l'histoire de la médecine. Les développements consacrés à l'évolution des conceptions médicales liées au magnétisme, les interrogations sur leur diffusion auprès des classes moyennes et populaires, ainsi que l'analyse des reprises successives du cas Joséphine Hugues par des médecins, sont appuyés sur une réelle expertise de l'auteure dans le domaine<sup>7</sup>, et sont, à notre avis, les plus stimulants. Moins convaincant est, selon nous, le choix de tenter de combler les silences des archives de ce cas bien mystérieux. Les hypothèses formulées sur un ton plutôt

---

<sup>5</sup> Pour ne citer qu'un seul exemple, l'ouvrage de Jean-François Wagniard, *Le Vagabond à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, Belin, 1999), montre que l'angoisse face au vagabondage, loin d'être apaisée au profit de la peur du prolétaire, connaît un paroxysme dans le dernier tiers du siècle.

<sup>6</sup> Si la démonstration est intéressante, on regrette l'absence de références à l'historiographie existante sur le processus de naturalisation de la faiblesse et de la nervosité féminine (Yvonne Knibiehler, « Les médecins et la "nature féminine" au temps du Code civil », *Annales*, 1976, 31-4, p. 824-845 ; Anne Vila, « Sex and Sensibility : Pierre Roussel's *système physique et moral de la femme* », *Representations*, 52, 1995, p. 76-96).

<sup>7</sup> Nicole Edelman est l'auteure de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire des savoirs médicaux et des médecines alternatives : *Voyantes, guérisseuses et visionnaires en France* (Paris, Albin Michel, 1995) et *Les Métamorphoses de l'hystérique* (Paris, La Découverte, 2003) ou encore *Histoire de la voyance et du paranormal* (Paris, Seuil, 2006).

assertif (l'inceste dont aurait été victime Joséphine, ses relations préconjugales, sa séduction, la condamnation de Castellan pour préserver la paix sociale) semblent peu fondées au regard du dossier d'archives qui nous est livré et de l'historiographie<sup>8</sup>.

Un dernier regret, puisque l'auteure revendique un questionnement anachronique, est que le livre ne prenne pas à bras-le-corps la question éminemment actuelle de la définition juridique du consentement. Le cas semblait pourtant s'y prêter – et le titre de l'ouvrage, *L'impossible consentement*, promettait une telle lecture –, dans la mesure où reconnaître la magnétisation permet de disculper la victime, et ouvre la voie à la reconnaissance de la possibilité d'un viol sans recours à la violence physique. Une meilleure recontextualisation du cas dans cette période des années 1860-1870 qui voit « l'analyse du non-consentement et de ses diversités possibles [devenir] un objet juridique<sup>9</sup> » aurait sans doute permis d'apporter un éclairage historique bienvenu sur ces questions.

---

<sup>8</sup> Dans l'article « Médecine, expertise et genre : l'«affaire Castellan», paru dans *Histoire, médecine et santé* en 2013 (n° 3, p. 43-54), l'auteure présentait les hypothèses défendues ici comme de simples interrogations, et semblait d'ailleurs ne pas y souscrire totalement : elle écartait l'hypothèse du consentement de Joséphine en montrant, archives à l'appui, que celle-ci semblait être sensible au magnétisme (alors qu'elle affirme l'inverse dans l'ouvrage, p. 174), et en insistant sur le fait que les témoignages la présentent comme étant dans un état second lors de la fugue.

<sup>9</sup> Georges Vigarello, *Histoire du viol. XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2003 [1998], p. 165.